



**INVENTAIRE AMIANTE 2020**  
**(X) PROGRAMME DE GESTION**

De type :



Adresse du site inventorié :

Bâtiment Ville de Bruxelles  
Rue de champs de l'église  
Parc Annie Cordy  
1020 Laeken

Référence de l'inventaire: 2020-C26-A-Parc

Coordinateur technique:

Je soussigné, M. Dumont, déclare que les informations reprises dans le présent inventaire sont complètes et exactes.

Fait à Bruxelles, le 03/02/2021

Signature de l'inspecteur:

A black rectangular redaction box covering the signature of the inspector.

Responsable de la gestion de l'amiante:

Je soussigné, \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance du présent inventaire amiante et de ses conclusions.

Fait à Bruxelles, le \_\_\_\_\_

Signature:

## **Table des matières**

### **1 Introduction**

- 1.1 Description générale
- 1.2 Portée de la mission
- 1.3 Réserves éventuelles
- 1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire : Prise d'échantillons et analyses
  - 1.4.1 Manière de prendre des échantillons
  - 1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur
  - 1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain
  - 1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever
  - 1.4.5 Analyse en laboratoire
- 1.5 Evaluation générale des risques

### **2 Résultats**

- 2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects
- 2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées

### **3 Annexes**

- 3.1 Plans et schémas
- 3.2 Rapports d'analyses

*Le Présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement*

#### **Conclusion générale du rapport:**

- ( ) « Il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».
- (X) « Il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».

# 1 Introduction

## 1.1 Description générale

**a) Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire :**

L'inventaire amiante porte sur le bâtiment situé dans le parc Annie Cordy, rue du champs de l'église à 1020 Laeken

**b) Objet:**

Mise à jour de l'inventaire de 2016 fait par Oesterbaai suivant les nouvelles réglementations. Des parties de cet inventaire ont été insérées.

**c) Donneur d'ordre :**

La Ville de Bruxelles , Boulevard Anspach 6 à 1000 Bruxelles

**d) Réalisation :**

Ville de Bruxelles , ██████████

**e) Laboratoire :**

Sans objet.

**f) Date(s) de visite sur place :**

Dernière visite sur site en 2020

**g) Dates de réalisation de l'étude :**

Rapport rédigé le 03/02/2021.

**h) Personne de contact:**

████████████████████  
████████████████████

## 1.2 Portée de la mission

**a) Etendue géographique exacte de la mission :**

Le bâtiment est constitué d'un rez-de-chaussée.

**b) Historique du bâtiment :**

La date de construction n'est pas connue.

### **1.3 Réserves éventuelles**

Les bâtiments ont été inventoriés entièrement sauf remarques.

Le réseau souterrain de l'égouttage rend son étude impossible, la présence potentielle d'application d'amiante (canalisation en fibrociment) ne peut être exclue.

Les fondations du bâtiment ne sont pas décrites, des coffrages perdus ou autres applications en amiantes noyés dans le béton, dans les structures béton ou fondations ne sont pas à exclure. L'intérieur du bâtiment n'a pas été visité, celui-ci est condamné.

Les quantités évaluées sont approximatives et non pas valeurs de mètre.

### **1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire : Prise d'échantillons et analyses**

#### **1.4.1 Manière de prendre des échantillons**

Conformément aux prescriptions de RGPT, l'inventaire est basé sur une inspection des lieux concernés, le prélèvement et l'analyse de matériaux suspects. L'inventaire se limite aux matériaux visibles et accessibles dans les conditions normales d'utilisation.

Une quantité adéquate d'échantillon du matériau suspect sera collectée pour analyse suivant le cas.

- Calorifuge < 20 m : 1 échantillon
- Calorifuge entre 20m & 50 m : 2 échantillons
- Calorifuge entre 50m & 100 m : 3 échantillons
- Flocage : 1 échantillon / 50m<sup>2</sup>
- Panneaux, amiante-ciment, plaque : 1 échantillon
- Revêtement de sol : 1 échantillon de la dalle de sol et de la colle.
- Cordes : 1 échantillon

#### **1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur**

Une solide pince afin de casser les matériaux durs.

Divers tournevis.

Un marteau et un burin.

Des emballages avec fermeture hermétique pour l'emballage individuel des échantillons.

Lingettes et autres pour nettoyer les outils après une prise d'échantillon.

Du ruban adhésif pour réparer provisoirement si nécessaire après une prise d'échantillons.

Une lampe torche.

Et tout autre matériel nécessaire.

#### **1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain**

Une photo de l'endroit où l'échantillon a été prélevé est insérée dans le rapport.

#### **1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever**

Un ou plusieurs échantillons à prélever par application douteuse en respectant les règlements en vigueur. Voir paragraphe 1.4.1

#### **1.4.5 Analyse en laboratoire**

Les analyses ont été réalisées par microscopie optique selon Mc Crone (dispersion des couleurs sous lumière polarisée).

### ***1.5 Evaluation générale des risques***

Comme stipulé dans l'article 148 Decies 2.5.3.2 du R.G.P.T., après avoir localisé et identifié les matériaux contenant de l'amiante, il convient d'évaluer le risque d'exposition aux fibres d'amiante ou des matériaux contenant de l'amiante

Les facteurs qualitatifs principaux qui déterminent le risque sont les suivants :

- L'état du matériau ;
- La friabilité du matériau ;
- L'accessibilité des occupants ;
- La Proximité d'une ventilation d'air ou d'un courant d'air direct ;
- Le degré d'activité ;
- La fréquence de l'entretien.

Au vu de ces facteurs, il ne peut y avoir de doute sur l'importance majeure de l'inspection visuelle régulière.

Une expérience appropriée permet d'effectuer cette inspection et d'évaluer le risque de façon adéquate. Selon les résultats de l'évaluation du risque, il conviendra de réaliser un contrôle de la concentration de fibres d'amiante dans l'air. Ceci afin de prendre les mesures conservatoires nécessaires.

## 2 Résultats

### 2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects

#### FICHE A

Type matériau :	ardoises artificielles de toiture (fibrociment)
Localisation :	bâtiment annexe, toit
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : aucun échantillon prélevé	
Quantité de matériau concerné par cette fiche : 1 x 50 m <sup>2</sup>	
Accessibilité du matériau : modérée	
Traitement de surface : Brute	
État de dégradation : bon état	
Remarques :	

photo: 9, ardoises artificielles de toiture (fibrociment)

<b>Conclusion : Amiante</b>
Amiante
Identification visuelle

**FICHE B**

Type matériau :	chapeau de cheminée (fibrociment)
Localisation :	bâtiment annexe, toit
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : aucun échantillon prélevé	
Quantité de matériau concerné par cette fiche : 1 x 1 pièce	
Accessibilité du matériau : modérée	
Traitement de surface : Brute	
État de dégradation : bon état	
Remarques :	

photo: 10, chapeau de cheminée (fibrociment)

**Conclusion : Amiante**  
Amiante  
identification visuelle

**FICHE C**

Type matériau :	tablette de fenêtre (fibrociment)
Localisation :	façade avant, rez-de-chaussée
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 échantillon prélevé (S/FL/D606)	
Quantité de matériau concerné par cette fiche :	
1 x 1 pièce	
Accessibilité du matériau :	
bonne	
Traitement de surface :	
Brute	
Etat de dégradation :	
bon état	
<b>Remarque :</b> l'application concerne la tablette extérieure	

photo: 11, tablette de fenêtre (fibrociment)

**Conclusion : Amiante**  
Chrysotile  
Selon l'analyse de laboratoire (MOLP)

## 2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées

Bâtiment	Etage	Localisation (référence du local, bâtiment,...) la plus précise possible	Type application	Etat	Quantité approximative	N° donné à l'application (n° de la fiche correspondante) et aux échantillons	Programme de Gestion. Evaluation des risques
Ville de Bruxelles Rue du champs de l'église Parc Annie Cordy 1020 Laeken	Toiture	Extérieur	A/C	Dégradé	50 m <sup>2</sup>	Fiche A	Travaux à faire à moyen terme (dans les 3 ans)
	Toiture	Extérieur	A/C	Bon état	1 pc	Fiche B.	Travaux à faire à long terme (lors de futur travaux)
	Rez de chaussée	Façade avant	Masal	Bon état	1 pc	Fiche C.	Travaux à faire à long terme (lors de futur travaux)

### 3 Annexes

#### 3.1 Plans



#### 3.3 Rapport d'analyses.

Sans objet